



Fédération SUD Santé Sociaux
Solidaires - Unitaires - Démocratiques
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris

Tél : 01 40 33 85 00
fax : 01 43 49 28 67
www.sud-sante.org

Union
syndicale
Solidaires

23 février 2011

Jérôme Guy

- 06 74 28 15 42 -

Contacts

Olivier Youinou

- 06 62 32 88 07 -

Puisqu'elle fait référence au point que toute nouvelle initiative semble inenvisageable, puisqu'elle a défini en son temps la plate forme revendicative d'un mouvement aujourd'hui moribond à grand renfort de pauses, de trêves, et autres prétextes, puisque tout cela, revenons- y.... à Dijon.

Revenons sur ce qui fit notre aspiration au lendemain de cette fameuse assemblée générale nationale, revenons sur ces fondamentaux de notre mouvement que sont toujours pour nous, le maintien de l'exclusivité de fonction, la reconnaissance d'un grade master au diplôme et aux diplômés, la revalorisation salariale indiciaire à la hauteur de nos compétences, la reconnaissance de la pénibilité de notre fonction. Mais au-delà même de cette simple énumération, ne nous étions nous pas engagés, les uns comme les autres, syndicats généralistes et professionnel, collectifs régionaux, engagés dans le caractère indissociable des 4 points de la plate-forme, comme un pacte donc qui en plus de nous lier, garantissait les suites du mouvement ?

Le risque aujourd'hui et vous le mesurez bien, n'est pas tant de refaire l'AG de Dijon aux JEPUs, à Créteil ou ailleurs, mais bien de la défaire en acceptant le seul jeu institutionnel, proposé notamment à travers le groupe de travail sur « master ».

Constatons ensemble pour mieux comprendre notre réflexion et avant d'en venir au fond, que si le dossier avance sur master, cette avancée n'entraîne pas pour autant l'ouverture des autres volets, je pense au volet salarial présenté en son temps comme le pendant de cette reconnaissance master. Qu'en est-il aujourd'hui de cette logique ?

Indéniablement le saucissonnage de notre plate-forme revendicative nous éloigne de l'esprit de Dijon et l'absence de mobilisation inscrit vos syndicats dans un rôle plus institutionnel puisque ne pouvant plus se prévaloir d'être des porte-parole de la profession en mouvement...

Nous devons à la fois retrouver l'esprit, et réactiver le rapport de force si l'avenir du stock reste une priorité, si la revalorisation salariale indiciaire reste une revendication, si l'exclusivité de fonction reste l'essence même de notre combat, et si la pénibilité et sa reconnaissance restent une exigence. Nous sommes bien persuadés que tout cela vous préoccupe encore, que vous partagez en grande partie cette analyse et que, comme nous, vous jugez essentiel de nous retrouver. Vous aviez mandaté l'intersyndicale pour organiser une assemblée générale nationale, le temps semble effectivement venu des retrouvailles, l'actualité, l'avancement des dossiers poussent les représentants syndicaux que nous sommes à revenir vers vous pour aller ensemble au fond de la problématique car ceci ne doit pas rester l'apanage de quelques uns.

Nous devons pour l'avenir de la profession remettre le train sur les rails. Typiquement, le travail sur « master » nous démontre combien pour un seul objectif les pièges sont nombreux, à tel point d'ailleurs qu'en toute honnêteté, nous ne savons plus si le jeu en vaut la chandelle ! La reconnaissance d'un grade master à notre diplôme ne se fera pas sans une refonte de la formation tant sur la forme que sur le fond.

A titre d'exemple, le ratio cours théoriques versus enseignement pratique devra être doublé. Cette emprise de la théorie sur l'enseignement, qu'il convien-



Fédération SUD Santé Sociaux
Solidaires - Unitaires - Démocratiques
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris

Tél : 01 40 33 85 00
fax : 01 43 49 28 67
www.sud-sante.org

Union
syndicale
Solidaires

23 février 2011

Jérôme Guy

- 06 74 28 15 42 -

Contacts

Olivier Youinou

- 06 62 32 88 07 -

dra désormais d'appeler clinique, vous le comprenez bien, au-delà de modifier le contenu même du cursus, va changer à l'évidence le profil des professionnels ainsi formés... Est-ce un bien ? Nous pourrions là encore à titre d'exemple soulever la question de la gouvernance des écoles. Le sujet est à ce point brûlant qu'il a occupé vos représentants au ministère de l'enseignement supérieur la totalité de la dernière réunion. L'emprise de l'université est réelle et pour s'en persuader, regardons vers les IFSI et les restructurations qu'ils connaissent dans la mise en place de la reconnaissance licence au diplôme d'état infirmier.... Dans cette réflexion, qu'à notre sens nous n'avons pas suffisamment approfondie, posons-nous la question centrale de l'intérêt professionnel à cette reconnaissance « master » et interrogeons nous sur le but d'une harmonisation des diplômes européens sur le modèle LMD ? Les réponses à ces questions nous éclaireront quant à la véracité de notre démarche ou la nécessité d'y revenir.

Quoi qu'il en soit, même gagnée, cette reconnaissance master reste loin d'être effective pour les diplômés, et n'entraînera pas la revalorisation indicielle espérée. Nous devrions donc nous contenter de cette prime qui nous est proposée. Nous éviterons volontairement ici les termes déjà employés pour qualifier cette prime. S'il est vrai que ces 120€ ne représentent pas une aumône au regard de ce que gagnent certains de nos collègues hospitaliers, ils ne sont pas plus une réponse à la reconnaissance de nos qualification et compétences. Indéniablement une position collective à cet affront aurait, vous n'en disconviez pas, de la « gueule », mais est-elle seulement envisageable ?

Quand on mesure la vitesse à laquelle s'applique la loi HPST dans son volet « regroupement hospitalier », les restructurations qu'elle impose, les fermetures de services, parfois même d'hôpitaux, qu'elle entraîne, souvent contre toute logique de santé publique, toujours sans souci ni des personnels ni des patients, nul doute dans ce contexte que cette loi sera appliquée de la même façon dans son ensemble, y compris concernant les fameuses coopérations interprofessionnelles de santé qui à juste titre nous font tant craindre. Là encore rien de nouveau ces derniers mois pour nous rassurer quant à la pérennité du binôme médecin/infirmier anesthésistes comme le seul habilité dans l'avenir à pratiquer tout ou partie de l'acte anesthésique. Rien, sauf des contacts avec des organisations médicales que l'on a cru sérieux, mais qui sont restés sporadiques et sans lendemain. Ils ont toutefois eu l'intérêt de faire partager nos craintes et le diagnostic d'un contexte démographique défavorable. Ce n'est donc pas rien, mais ce n'est pas suffisant ! Sur ce dossier là encore nous devons être les fers de lance parce que, nous le mesurons quotidiennement, nous serons les premiers à trinquer.

Les raisons de la colère restent pour nous d'actualité, les craintes d'une déréglementation des pratiques anesthésiques au vu de la politique menée en matière de santé, au vu des différents rapports s'agissant de l'émergence de nouveaux métiers, au vu de la démographie médicale, sont toujours présentes... Nous devons nous retrouver, relancer la machine pour redonner à l'intersyndicale toute sa force représentative, comme lorsqu'elle encadre, elle aiguille un mouvement qui part des professionnels ... Sans quoi nous pourrions, à SUD-Santé comme ailleurs, nous contenter du rôle de partenaire social, accompagnateur au mieux vigilant des réformes du gouvernement, mais il s'agirait là d'une autre histoire, pas de celle que nous avons commencé à écrire ensemble.